

Semaine d'action et de réflexion du Service de protection des mineurs (SPMi)

Petit service de 190 personnes au sein du grand Département de l'instruction publique (DIP), le Service de protection des mineurs (SPMi) occupe cependant une position centrale dans le soutien éducatif proposé aux parents et dans l'aide et la protection des enfants en difficulté.

Le personnel du SPMi attire depuis plusieurs années l'attention du DIP sur sa situation de surcharge et sur le mauvais état de santé du personnel, documenté par une enquête en 2009. Malgré les quelques mesures mises en œuvre, le taux d'absence pour maladie est supérieur à 10% dans ce service, depuis plus de cinq ans.

Parallèlement, les responsabilités des employés du SPMi ne cessent d'augmenter avec l'entrée en vigueur en janvier 2013 du nouveau droit de la tutelle.

Afin d'être à la hauteur de ces responsabilités et de garantir un service de qualité à la population, le personnel a demandé que des mesures soient prises sur les points suivants :

- Surcharge de travail
- Revalorisation des fonctions
- Formation initiale et continue
- Locaux adaptés

A ce jour, malgré de nombreuses séances de concertation avec la direction du DIP, aucune réponse adéquate n'a été donnée à ces demandes. Le personnel a décidé d'organiser une

Semaine d'action et de réflexion du 15 au 19 avril 2013

Lundi 15 avril, 11h - 12h : AG du personnel (réservé au personnel du SPMi)

Mardi 16 avril, 11h -12h : **Déplacement en cortège du SPMi au DIP**

Mercredi 17 avril, 12h -14h : **Échange avec nos partenaires sur les pratiques professionnelles - attentes vis-à-vis du SPMi**
SPMi - Salle du rez-de-chaussée

**Débat public avec les futurs candidats au Conseil d'Etat sur
leur vision sur la protection de l'enfance**

et concert à l'UOG (Place des Grottes 3)

Jeudi 18 avril, de 18h à 22h

Vendredi 19 avril de 12h à 14h : Repas canadien - Bilan - Perspectives

**Nos partenaires professionnels sont chaleureusement invités
à se joindre aux actions du mardi au jeudi, et en particulier à
la soirée débat-concert du jeudi 18 avril.**